Association A Pinces et à Vélo

Maison de Quartier St Nicolas

**COMPTE-RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2016**

**Etaient présents :** Gilbert Arcis, Robert Morand, Luc Rochon, Pascal Gaudel, Bernadette Borel, Elizabeth Oriol, Frédéric Pilloud, Joël Sarraillon, Christian Bareau, JM Rannou, J-Pierre Gouirand, Sabine Chabray, Gilbert Alloncle, Albert Woignier, Roland Rousseau, Annie Trompette, Manon de Tonnac, J-Marie Chosson, Vincent Dautry, Sylvain Riolo, J-Pierre Bonanni, Danièle Fauriat, Thierry Doucin, Claire Girard, Patrick Girard, Véronique Hadjhadj, Djamel Boucherit, Karim Diab,

**Pouvoirs :** 3 (Pierre Gaubert, Gilbert Chudzinsky, Catherine Bellier)

**1 - Assemblée Générale Ordinaire**

**Ordre du jour : - Rapport Moral et d' Activités suivi du Vote**

**- Rapport financier suivi du Vote**

**- Renouvellement du CA et vote**

**- Renouvellement des référents "Activité"**

**- Vote sur l'autorisation accordée au Président (ou son représentant)**

**pour ester en justice**

1. **Lecture du rapport Moral et d' Activités :**

Quelques questions complémentaires sont posées sur le logo, travail Open Street Map et les développements futurs.

Question sur une collaboration éventuelle avec les 3 Maisons de Quartier : Atelier Mobile de réparation.Réponse de Jim : oui, mais il faudrait trouver des bénévoles disponibles soit au sein de Kazacycle, soit au niveau des Maisons de Quartier. A la Maison Guichard de la Monnaie il y a un début d'atelier mobile le mercredi matin avec Karim.

Vote à l'unanimité. Ce rapport sera mis en ligne sur le site APAV

1. **Lecture du rapport financier :**

La situation financière de l'association est bonne car nous n'avons ni loyer, ni salaires à payer. Nous payons juste la facture Eau de Véolia.

Le nombre des adhérents est en augmentation, ainsi que les ventes de vélos et pièces diverses (roues, cadres, accessoires neufs) ce qui nous donne un avoir en augmentation par rapport à 2014-2015 : + 630, 57 euros.

**AVOIR TOTAL au 1er Septembre 2016 : 7068, 60 euros.**  (Rapport mis en ligne)

Un adhérent demande s'il ne serait pas judicieux de faire payer d'autres pièces de réparation pour éviter que des gens se servent à chaque séance d'atelier dans les stocks.

Jim répond que ce serait beaucoup trop compliqué à gérer et à comptabiliser.

Vote à l'unanimité moins une abstention sur le rapport financier. Jim pose la question de savoir comment mieux utiliser cette somme qui reste sur le compte de l'Association. On pourrait faire un appel auprès des adhérents qui pourraient monter des projets qu'on soutiendrait financièrement : fabriquer une remorque, un vélo spécial par exemple.

Il faut aussi refaire les banderoles informatives placées dans les déchèteries.

Albert Woignier suggère de prendre contact avec la structure Nouvel R qui fédère toutes les initiatives locales de récupération. Cela nous permettrait d'être plus visibles au niveau de l'Agglo et de pouvoir être aidés par une personne en service civique.

Frédéric, Jim et Karim se proposent pour suivre cette question.

1. **Renouvellement du CA :**

Membres du CA de 2014-2015 se représentant : Jim, Manon, Sabine, Jean-Pierre B. Roland, Christian, Elizabeth, Frédéric. Jean-Marie Chosson.

Nouveaux candidats : Karim, Roberto.

Ces 11 candidats sont élus à l'unanimité.

Le bureau sera constitué au prochain CA de Novembre.

1. **Nomination des référents "Activités"**

Vélo-Ecole : Christian

Déchèterie : Elizabeth

Aménagements cyclables et cartographie : Frédéric et Jean-Marie

Balades : Manon, Roland, Roberto

Marquage : Gilbert

Kazacycle : Jim

1. **Autorisation d'ester en justice**

Les travaux de voirie engagés Côte des Masses ont fait disparaitre les bandes cyclables. Nous avons adressé un recours gracieux le 22 Septembre 2016 à Mme Le Maire et nous devons envisager de poursuivre cette démarche par un recours contentieux. Nous demandons donc à nos adhérents ici présents ou représentés s'ils accordent à notre Président ou son représentant la capacité à ester en justice pour le cas précité : Travaux de voirie sur la Côte des Masses avec suppression des bandes cyclables et non-remplacement de ces aménagements cyclables.

Vote à l'unanimité pour autoriser l'action en justice dans cette affaire.

**2 - Assemblée Générale Extraordinaire**

Jusqu'à maintenant, nos statuts ne mentionnaient pas que l'association était autorisée à ester en justice pour défendre ses objectifs. Par cette Assemblée Générale Extraordinaire nous demandons à nos adhérents de voter sur une modification des nos statuts afin que le Président de l'association ou à son représentant dûment mandaté par le CA puissent ester en justice .

Vote à l'unanimité des personnes présentes ou représentées pour cette modification des statuts APAV.

L'article N° 3 "Action en Justice" est ajouté à nos statuts. (Voir Les Statuts sur le site APAV)

Fin de la réunion à 23h